

bien plus grand que celui que nous nous proposons de lui donner.

CHAPITRE IV.

Reflexions sur le rôle que la France et l'Angleterre ont joué dans les événemens.

Il est notoire que la révolte de nos provinces, fomentée par une association impie de Belges, a été provoquée et soutenue par la France. Ce fut une autre association, connue sous le nom de propagande ou de parti de mouvement, aussi dangereuse que celle à laquelle nous devons nos calamités actuelles, qui prit l'initiative de la provocation.

Nous avons déjà démontré qu'il n'y avait pour ce parti, s'il n'eut voulu, comme il le prétendait, que concourir au maintien des institutions libérales, nulle raison de faire renverser l'ordre légal dans un pays constitutionnel, qui était plus libre que ne le fut et que ne le sera sans doute jamais la France. Il y avait au contraire pour lui un motif puissant de ne pas aider la ligue Belge, puisque en la secondant, il devait faire alliance avec les Jésuites : Or, poursuivre, d'une manière même très illibérale, les membres de

cette société en France et s'allier à eux en Belgique, pour les faire arriver à la domination à laquelle ils n'ont cessé de viser, depuis quinze ans; impliquait des contradictions par trop fortes.

Mais ces considérations ne purent arrêter des hommes, que la fureur de renverser et de démolir anime et qui, tels qu'ils se sont montrés depuis, se trouvent tout aussi disposés à révolutionner un petit canton démocratique de la Suisse que l'Empire Moscovite. Ainsi pays constitutionnels, pays démocratiques, ou Gouvernement absolu doivent indistinctement subir les opérations de ce parti régénérateur, au risque de ne pas en revenir, ou d'en retirer, pour le moins de longues et douloureuses maladies, et pour satisfaire sa fureur de régénérer, il est si peu difficile dans le choix de ses auxiliaires, qu'il fait même pacte avec les Jésuites, ainsi que cela a eu lieu sous nos yeux en Belgique.

Si le Gouvernement, né des événemens de Juillet, ne professa pas rigoureusement les mêmes principes, il se trouva du moins placé sous leur influence et dut céder à l'impulsion des hommes qui les avaient érigés en système; sous ce rapport la révolte Belge trouva déjà en lui un appui. Mais d'autres motifs le portèrent encore à seconder cette entreprise. Le traité, par lequel les Puissances créèrent le royaume des Pays-Bas était considéré par beaucoup de Français comme

un acte hostile à leur pays, quoique, au fond, il ne fut qu'une garantie pour le repos de l'Europe et pour celui de la France même, qui avait autant, et plus encore que d'autres pays, besoin de la paix. Cet acte fut d'ailleurs la moindre précaution, que les Puissances pussent prendre pour se mettre à l'abri des nouvelles entreprises, que pourrait être tentée de former une nation qui, pour satisfaire sa manie des conquêtes, avait pendant si long-tems troublé la paix du monde, épuisé la substance des pays et la patience des peuples, menacé enfin, toutes les existences.

Sans doute l'Europe pouvait se créer d'autres garanties contre le retour de tant de calamités, et il y avait à la véritable générosité de sa part, que de laisser, en 1814, la France ce qu'elle fut avant la guerre, lorsque les armées alliées occupèrent sa capitale et la plus grande partie de ses provinces. L'Europe fut encore généreuse, lorsque en 1815, après l'avertissement, ou pour mieux dire, la leçon qu'elle reçut par la reprise des hostilités, elle se borna aux stipulations du traité de la même année.

Ces reflexions sont sans doute propres à nous attirer l'animadversion des Français, pour qui l'existence du Royaume des Pays-Bas était une pierre d'achoppement; mais écrivant dans l'intérêt de la vérité et de la justice, nous n'ambitionnons nullement les suffrages des hommes

à préjugés et à passions. Le désir et l'espoir de faire rentrer nos provinces sous la domination française ont probablement contribué aussi à la résolution du Gouvernement de Louis Philippe de soutenir l'entreprise de nos ligueurs. La France est un des pays où l'on s'abandonne facilement aux illusions: la circonstance dont nous parlons en fournit une nouvelle preuve. Les hommes, qui se berçaient de l'idée que la Belgique pouvait lui appartenir encore, ne songèrent pas que pareil événement ne saurait avoir lieu qu'après une guerre d'extermination contre l'Europe dont la France serait sortie victorieuse, guerre qu'elle n'était pas plus disposée que préparée à entreprendre; mais ce qu'il y avait surtout d'incompréhensible de la part des hommes qui formèrent ce rêve d'aggrandissement, c'était l'illusion qu'ils se firent sur l'assentiment du pays.

Il fallait avoir complètement oublié le passé et ignorer entièrement l'état présent des choses, pour se tromper à ce point.

Pour se faire une juste idée de la prétendue sympathie existante entre le peuple belge et la nation française, sympathie, que des personnages très-élevés en rang se sont donné le ridicule de faire sonner fort haut, dans ces derniers tems, il faut d'abord se rappeler la jubilation, qui se manifesta lors de la retraite des troupes

de la France, dans toutes nos provinces, surtout dans celles flamandes, et l'accueil qu'on fit partout aux armées alliées. En combinant avec ces circonstances l'empressement avec lequel des notabilités du pays consentirent à accepter des fonctions et des emplois publics, pendant que l'on se battait encore en France, l'on demeurera convaincu, que la sympathie qui s'était établie entre les deux pays, après une réunion de plus de vingt années, n'était guère grande. L'on aurait versé dans une autre erreur grave, si l'on avait cru à l'existence de sentimens réels de rapprochement du côté des Belges, lorsque la révolte éclata.

Des êtres tels que nos ligueurs, dont toute l'entreprise n'était fondée que sur la fourberie et le mensonge, pouvaient bien protester du dévouement de la Belgique à la France: une imposture de plus ne leur coûtait rien, dès qu'elle put leur devenir utile, comme ce fut en effet le cas. Ils avaient bien protesté solennellement de leur inaltérable dévouement à leur légitime souverain, lorsqu'ils avaient déjà conçu contre son autorité des projets d'une noire perfidie; mais au vrai il n'exista quelque propension pour la France que chez le sixième ou le cinquième, tout au plus, de la population des provinces wallonnes, laquelle ne forme au total qu'environ 800,000 individus. Parmi cette ex-

ception se trouva un nombre très-borné de chefs d'établissement d'industrie, qui, ne voulant pas se persuader qu'il y avait chez nos voisins surabondance en manufactures de tous genres, eurent la simplicité de croire que leurs affaires pourraient reprendre l'essor qu'elles avaient, lorsque, par suite du blocus continental, l'industrie française jouissait d'une espèce de monopole en Europe.

Hormi le petit nombre de partisans que nous venons d'indiquer, la France n'en avait pas en Belgique, lorsque ses hommes d'état osaient soutenir hardiment que l'immense majorité de notre population était pour elle.

Loin même de lui être favorable, elle lui porta des sentimens tout opposés. A la tête des adversaires du nouveau Gouvernement français se trouvèrent et se trouvent encore les jésuites et leurs adhérens, qui, tout en le flagornant en public, pour conserver son appui, lui vouent en secret une haine des plus caractérisées, dont, en tems et lieux, ils se proposent bien de lui faire sentir toute la force et la portée. Outre la faction Jésuitique, toute la partie vraiment catholique a conçu pour la France une profonde aversion, que lui ont inspirée les attaques dirigées à force ouverte contre les évêchés et les signes extérieures de la religion, ainsi que d'autres actes réputés par eux hostiles à celle-là.

Enfin parmi les adversaires de la France

il faut encore compter la grande majorité de la population industrielle, qui ne se fait nullement illusion sur le sort que la réunion lui procurerait.

Telles furent les dispositions de nos concitoyens envers nos voisins, vers la fin de 1830. Il nous a paru important d'entrer dans quelques développemens, en les consignnant ici, et nous défions qui que ce soit de nous contredire avec vérité. Nous pourrions encore citer, à l'appui de ce que nous venons d'établir, la faible majorité, avec laquelle le nom d'un Prince français est sorti naguère de l'urne électorale à Bruxelles, quoique le personnage fut considéré par beaucoup de meneurs, comme étant en quelque sorte l'homme de la nécessité.

Nous ajouterons que, si bien peu de nos concitoyens se montrèrent favorables à une réunion à la France, il y a un an, le nombre en est bien diminué, depuis. Quelque accablans que soient les maux que la glorieuse révolution a accumulés sur notre pays, on ne s'y trouve aucunement disposé à subir, comme remède, les conséquences d'une autre qui, différente dans ses causes, ne semble pas plus heureuse dans ses effets, que celle dont nous sommes les témoins et les victimes.

Tandis que les hommes placés à la tête des

affaires en France et ceux qui participèrent plus ou moins indirectement au pouvoir, vouèrent presque toute leur attention aux moyens de consolider la révolte de la Belgique et d'en tirer parti, ils perdirent de vue des intérêts d'un ordre plus élevé, qu'ils ne purent négliger, sans exposer leur pays à une crise dont le terme et les effets seraient au dessus de la prévoyance humaine. Qu'il nous soit permis de développer notre pensée à cet égard.

Du moment où les Puissances purent envisager la révolution de Juillet comme un fait accompli, elles s'empressèrent de reconnaître le Gouvernement qui en était sorti et ne mirent, soit implicitement, soit explicitement à leur acte de reconnaissance, que la condition pour le nouveau pouvoir: de respecter les traités existans, de borner ses soins aux intérêts intérieurs de son pays et de ne troubler en rien la tranquillité des autres états. On ne pouvait certainement pas demander moins au Gouvernement qui venait de naître. Les Puissances étaient pourtant en droit d'élever quelques doutes sur la compétence des hommes, qui s'étaient chargés de l'énorme responsabilité de prononcer la déchéance d'une dynastie, pour lui en substituer une autre, sans qu'au moins le pays eut été préalablement consulté; mais elles s'en abstinrent, et de là on pouvait conclure

ce nous semble, qu'il n'y avait dans leur manière de procéder nulle arrière-pensée, nul désir secret de s'immiscer dans les affaires de la France.

Dès lors le Gouvernement de Louis Philippe, dégagé de toute inquiétude fondée relativement à l'extérieur, pouvait vouer toute sa sollicitude aux intérêts intérieurs de la nation, consolider ses institutions et faire renaître au dedans et au dehors la confiance, que les grandes commotions politiques ne manquent jamais d'ébranler.

Le Gouvernement devait surtout s'empresse d'établir un système de finances, qui lui permit de diminuer considérablement le chiffre du Budget, parce que, après tout, les masses ne se contentent pas d'idées abstraites et que les plus brillantes théories libérales ne leur feront jamais comprendre qu'il ne vaut pas mieux pour elles de payer moins que plus.

En suivant une semblable marche, le Gouvernement français pouvait peut-être parvenir à des résultats avantageux pour lui et satisfaisans pour le pays. Le destin de la France voulut qu'on adoptât un système diamétralement opposé.

La propagande, ayant résolu, au mépris des engagemens tacites ou explicites pris par la France envers les Puissances, de faire à la fois une guerre secrète et une guerre ouverte à l'or-

dre établi dans les divers pays de l'Europe, commença d'abord par exciter l'insurrection en Belgique et la soutenir par des hommes et de l'argent, en même tems ses agens fomentèrent et firent éclater, à peu d'intervalle les uns des autres, des soulèvemens en Pologne (1), en Italie et dans plusieurs autres états; puis, feignant de se méfier des dispositions pacifiques des grandes Puissances, elle demanda à grands cris, que la France s'armât, sous prétexte de défendre son indépendance; mais dans le but réel d'attaquer à la première occasion que la propagande avait projet de faire naître, pour répandre et soutenir à main armée ses pernicieuses doctrines.

Pour procurer à ses desseins l'appui d'une prétendue opinion publique, elle fit publier journellement, par ses feuilles des articles dont chacun pouvait être considéré comme un manifeste de guerre contre les Puissances.

Le Gouvernement suivit en tous points l'impulsion que la propagande lui donna; l'appui qu'il a prêté à l'insurrection de la Belgique est notoire, et les documens saisis sur les fu-

(1) Nous vîmes plusieurs de ces apôtres de malheurs traverser nos provinces pour aller remplir leurs affreuses missions dans les pays étrangers: un de nos amis entendit, dans les premiers jours d'Octobre, un d'eux se vanter publiquement d'avoir tiré, lors des événemens de Juillet, le premier coup de fusil et d'avoir abattu un gendarme. *Il disait vouloir se rendre par le Holstein en Pologne.*

gitifs Italiens, ainsi que les renseignemens, qu'on a recueillis en Pologne, apprendront, peut-être bientôt, au monde la marche qu'il avait adoptée à l'égard de ces pays, lors de la naissance des événemens qui les ont bouleversés (1).

Après avoir proclamé le principe de non-intervention, le Ministère français pressa les armemens, pour se mettre en état de l'appuyer, et annonça avec une certaine ostentation son intention de porter l'effectif de l'armée à 500,000 hommes, et de la faire appuyer, au besoin, par trois millions de gardes nationaux et fit sonner en même tems très-haut les mots de *gloire*, *grandeur*, *prépondérance*.

L'Europe ne montrant pas la moindre disposition hostile contre la France, il devenait évident que tous ces préparatifs de guerre n'eurent principalement pour but que de soutenir le principe de non-intervention; ainsi la propagande alluma des incendies et le Gouvernement de Louis Philippe s'arma pour empêcher qu'on les éteignit (2).

(1) Notre intention n'est pas d'émettre ici une opinion quelconque sur la cause polonaise, et nous nous bornons à exprimer l'intime conviction, où nous sommes, que cette cause, fut elle la meilleure, n'aurait jamais pu avoir de résultats avantageux pour le peuple, parce qu'elle aurait été infailliblement gâtée par l'influence de ceux qui avaient provoqué l'insurrection en Pologne et dont les théories sont incompatibles avec la stabilité d'un ordre politique quelqu'il soit.

(2) Vainement le ministère désavoua postérieurement les menées

En présence de tous ces faits, de ces cris et chants de guerre que les propagandistes firent entendre, comme s'il s'agissait pour la France de marcher au devant d'une nouvelle coalition, les Puissances ne purent pas rester désarmées et force leur fut de se mettre sur le pied de guerre, ce quelles ne firent néanmoins qu'avec lenteur. Dès ce moment l'état de paix n'était plus que fictif et les divers pays avaient à peu près les mêmes charges à supporter, comme si l'on était en guerre ouverte.

Si la France a fait beaucoup de mal à l'Europe en la forçant à prendre cette attitude, elle s'en est fait un bien plus grand à elle même. En effet les immenses armemens, qu'elle s'est plués à faire, absorbèrent des sommes énormes et augmentèrent par conséquent dans la même proportion les charges publiques; mais le plus grand mal, qui résulta du système suivi par le ministère, fut la perte totale de la confiance tant au dehors qu'au dedans et par suite la stagnation de toutes les affaires.

Et comment pouvait-il en être autrement? Qui

de la propagande, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a persévéré dans la route qui lui fut tracée par elle, en continuant sa protection à la révolte Belge, en intervenant en faveur des chefs de toutes les insurrections qui étaient tombés au pouvoir des défenseurs de l'ordre légal et en finissant par vider lui-même au profit de la révolte et danger le principe qu'il voulait établir comme règle pour les autres Gouvernemens.

ne se serait pas empressé de régler ses affaires courantes et s'abstenir d'en entamer de nouvelles avec les habitans d'un pays qui semblaient disposés à appeler, d'un moment à l'autre la paisible Europe dans l'arène? Un pays qui semblait s'être érigé en protecteur et directeur de toutes les insurrections présentes et futures, et dont le Gouvernement sacrifiait l'une de ses convictions après l'autre à un parti de guerre, de violence et d'anarchie; un pays enfin, où les émeutes se suivaient avec une incroyable rapidité; où s'organisait une guerre ouverte parmi ceux qui n'ont rien, contre ceux qui possèdent et où l'on est allé jusqu'à attaquer le droit sacré de la propriété à la tribune nationale, en soutenant: » *Que la misère du peuple ne provenait que de l'injuste répartition des propriétés.* » Il faudrait en vérité avoir du courage et peu de prudence pour placer une partie quelconque de sa fortune sur une terre aussi agitée. Les efforts que l'on fit à l'étranger ne purent manquer de se reproduire dans l'intérieur; l'avenir n'offrant plus nulle garantie, chacun se réplia sur soi-même, vivant du jour, le jour, se bornant au plus stricte nécessaire et renonçant à toute entreprise, ou spéculation sujette à des délais.

Pour compléter le tableau que présente la France, il faut encore ajouter que, malgré la stagnation survenue dans les affaires, les char-

ges publiques ont dû être presque doublées et que les contribuables, écrasés sous leur poids, se défendent dans beaucoup de localités à main armée de l'obligation de les acquitter.

Mais voit-on du moins figurer quelques résultats utiles à côté de tant de conséquences fâcheuses, qu'a entraînées le système suivi par ce Gouvernement de Louis Philippe? non, pas un seul! La cessation des affaires et l'énormité des contributions ont mécontenté au plus haut degré les masses; l'esprit de parti est plus violent que jamais; les hommes du mouvement, pour prix de la docilité avec laquelle le ministère a cédé à leurs impulsions, lui vouent une haine des plus intenses, et ne paraissent guère éloignés, à l'instar de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas, de s'allier à l'extrême opposé pour renverser le nouveau Gouvernement.

Quant à la Belgique, de bonne et loyale voisine, *même d'utile alliée, qu'elle aurait pu être pour la France, sous le Roi des Pays-Bas*, elle est devenue le receptacle des Jésuites, et par conséquent un foyer de conspirations contre le trône et Louis Philippe, foyer, qui est hors de la portée du Ministère français et auquel le fantôme royal qui croit régner sur nos provinces n'oserait jamais toucher sans compromettre sa frêle existence.

Il y a plus; cette même Belgique qui aurait pu être encore une alliée si utile pour la France

sous les rapports commerciaux, n'est plus qu'une colonie Anglaise, gouvernée par un Lieutenant de l'Angleterre, et de laquelle les produits anglais vont s'infiltrer en France, sans que le Ministère français puisse l'empêcher, et après tout, peut-être sous peu, elle deviendra une pomme de discorde entre les deux pays, malgré la ridicule neutralité dont on l'a affublée et quoique fassent les rêveurs d'une paix sincère et durable entre deux peuples *forcément rivaux*.

Du moins, dira-t-on peut-être, la paix a-t-elle été maintenue. — La paix ? où existe-t-elle donc ? Sauf que le sang ne coule pas, ne supportons nous pas tous les inconvéniens de la guerre ? Que disons-nous ? Le sang n'a-t-il pas coulé à grands flots en Pologne et dans une partie des provinces Russes, graces aux provocations de la propagande et à l'appui que le Ministère français a prêté au principe insurrectionnel.

Par cet appui accordé à tous ceux qui voulaient, ou qui avaient opéré des bouleversemens dans leurs pays, le Gouvernement de Louis Philippe s'est aliéné la confiance de toute la masse des amis de l'ordre en Europe, il se l'est aliénée pour long-tems, et avec d'autant plus de raison, que, tandis qu'il protestait de ses dispositions pacifiques, des vaisseaux s'équipaient sous ses yeux et partaient à sa parfaite connaissance pour porter du secours en hommes, armes et munitions

de guerre aux insurgés d'un pays du Souverain duquel la France se disait l'amie et l'alliée. Or sans le retour de cette confiance, une paix réelle devient impossible, et celle-là ne saurait renaître, que lorsque la France aura réparé, autant qu'il peut dépendre d'elle, le mal qu'elle a fait au principe d'ordre légal dans les autres pays, et qu'elle sera revenue franchement et sincèrement à ce respect que les nations civilisées doivent aux traités existans et au maintien de la paix publique dans le sein de chacune.

Sans ce retour plein et entier, le désarmement, sur lequel le Ministère français insiste si vivement, serait pour l'Europe une amère duperie, et s'il se refusait à cet apaisement, il faudrait en conclure que la propagande (1), ou le parti qui veut tout renverser, domine encore le pays, et dès lors l'Europe ne saurait déposer avec sécurité les armes (2), d'autant moins que

(1) Les hommes du mouvement ont récemment nié l'existence de la propagande, comme si ce n'était pas notoire qu'eux mêmes la composent. L'on avait aussi nié l'existence des Jésuites en France et en Belgique; les deux pays savent aujourd'hui ce qui en était.

(2) Le parti du mouvement semble afficher aujourd'hui des dispositions moins guerrières; mais qui peut se fier à des hommes, dont les actions démentent le lendemain les assurances de la veille, et à qui, comme aux disciples de *Loyola*, tous les moyens sont bons s'ils conduisent au but.

On se rappellera sans doute que, confiant dans les protestations des auteurs de nos maux, le Roi des Pays-Bas avait en quelque

si cette domination existait réellement, le Gouvernement Français lui-même ne désarmerait pas, en présence d'une faction devenue son ennemie implacable. Nous convenons que, dans ce cas, l'avenir de la France se présenterait sous des couleurs bien sombres; mais ce serait-elle seule qui se le serait préparé.

Nous devons encore relever une particularité que présente la conduite tenue par le Gouvernement de Louis Philippe dans les affaires de la Belgique; c'est, qu'après avoir aidé au renversement du Gouvernement, il prétend maintenant que le retour de l'ancien ordre des choses ne saurait s'effectuer sans danger pour lui; mais ne pourrait-on pas lui dire: pourquoi ne vous êtes-vous pas abstenu de concourir à un acte d'une si révoltante injustice? et de ce que vous avez aidé à commettre une iniquité, s'ensuit-il qu'elle ne doive pas être réparée?

Un journal ministériel disait, il n'y a pas long-tems: *que la France ne souffrirait pas de restauration du droit divin à sa porte.* Il nous paraît qu'il y a de certaines cordes, que les feuilles du Ministère français devraient prudemment se garder de toucher, d'abord parce qu'il n'y a pas loin de la résolution de ne pas souffrir une

façon désarmé aussi, en licenciant les régimens Suisses qu'il avait encore, il y a peu d'années, à son service, et nos ligueurs ont répondu par la révolte à cet acte de sa royale confiance.

semblable restauration à l'intention de renverser ce droit, où il existe encore, et nous ne pensons pas qu'il soit de l'intérêt du Ministère de mettre cette intention à découvert.

En second lieu, le Roi Guillaume est Roi, plus encore par le vœu du peuple que par le droit de naissance; il n'a pas été élevé sur les pavois par un parti, et personne n'a dû se faire fort pour la validité de son élévation effectuée par une imperceptible fraction de la population.

En troisième lieu, qu'aurait de commun le rétablissement de l'autorité de ce Prince en Belgique avec la restauration de la branche aînée des Bourbons? il n'y auroit pas plus d'analogie qu'il n'y en avait entre la révolution Française et la révolte Belge, quoique celle-ci ait cherché à singer l'autre, quant au mode de procéder.

Nous terminons ce que nous avons à dire relativement à la France, par une question, celle de savoir: si le Gouvernement de Louis Philippe croit les intérêts de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Midi de la France plus homogènes que ne l'ont été ceux de la Belgique? Si, comme nous le soutenons, il était vrai qu'ils le fussent moins, ce Gouvernement pourrait voir bientôt la protection qu'il a accordée à la révolte Belge porter ses fruits autour de lui.

Si le rôle que, pour son propre malheur et celui de l'Europe, la France a joué dans les évé-

nemens de la Belgique, n'est pas à justifier, on peut du moins dire qu'il a été, jusqu'à un certain point, l'effet de cette fièvre qui s'empare communément des peuples en état de révolution.

Mais comment faut-il qualifier la conduite qu'a tenue le Ministère anglais au sujet des mêmes événemens? Est-ce assez que de dire, qu'elle a été le résultat des calculs d'un froid et cruel égoïsme? Nous nous bornons à laisser cette qualification, quoiqu'elle en mérite une autre.

Nous ne croyons pas nous tromper, en admettant comme un fait positif, que la création du royaume des Pays-Bas fut principalement l'ouvrage de l'Angleterre qui, en la provoquant, se proposa deux buts: ceux de s'approprier, en échange de la Belgique, plusieurs des plus précieuses colonies de la Hollande; et de faire de nos provinces un grand marché pour ses produits.

La seconde partie de sa combinaison ne put se réaliser. Notre pays renferme lui-même un grand nombre de manufactures de tous genres, que pour la prospérité du pays il importait de maintenir, et qui entretenaient une masse considérable d'ouvriers, à l'existence desquels il fallait pourvoir autant par des motifs d'humanité que dans l'intérêt de l'ordre public. Ces diverses raisons portèrent le Roi à faire de notre industrie un objet de sa sollicitude particulière; on sait

jusqu'où le Monarque avait poussé ses soins pour elle et à quel degré de splendeur et de prospérité elle était parvenue.

Ce fut plus qu'il n'en fallait pour exciter la jalousie et le ressentiment d'un Gouvernement le plus exclusif en matière d'intérêts mercantiles, qui ait jamais existé.

A ce premier sujet de mécontentement la Hollande vint en ajouter un de son côté: elle avait repris, aux yeux de l'Angleterre, une part beaucoup trop grande aux relations commerciales du monde; elle avait surtout trop étendu celle-ci dans l'Archipel-Indien par l'exportation des produits de notre industrie, par les chargemens des retours etc. L'Angleterre résolut par conséquent d'anéantir, n'importe par quels moyens, l'industrie Belge et de paralyser le commerce Hollandais.

La révolte de nos provinces vint à point nommé pour faciliter la réalisation des projets hostiles que cette Puissance avait conçus contre nous, elle se hâta de profiter de la circonstance.

On vit cette Angleterre, qui pendant près d'un quart de siècle avait fomenté en Europe et soutenu par tous ses moyens une lutte des plus sanglantes contre la France, sous le prétexte de maintenir le principe monarchique; on la vit, disons-nous, donner au monde le scandale unique, d'abandonner brusquement la ligne, qu'elle avait suivie jusqu'en 1815 et pos-

térieurement, se faire, de commun accord avec la France, la protectrice et l'auxiliaire de la plus sale des révoltes, contre un Monarque vénérable, un des plus anciens et des plus loyaux alliés de la Grande-Bretagne.

La séparation *absolue* de la Belgique d'avec les provinces du Nord parut le plus sûr moyen de porter à notre industrie un coup mortel et de nuire au commerce de la Hollande; la ligue avait donc prévenu les vœux de l'Angleterre de son propre mouvement, si elle n'a pas agi d'après une impulsion étrangère en proclamant l'indépendance de nos provinces: aussi les Ministres anglais, du moins celui pour les affaires étrangères, fut-il le premier des membres de Conférence qui reçut l'avocat de la révolte, toutefois après le diplomate Français, dont la protection était acquise de droit à celui-ci.

Le projet de sacrifier le Royaume des Pays-Bas et de déchirer le traité était donc conçu sans aucun doute par le Ministère qui avait précédé celui actuel, et celui-ci n'a fait que l'exécution d'une manière digne des principes qui le dirigent.

Ce premier point résolu, il ne s'agissait plus que de savoir qui, de l'Angleterre, ou de la France, retirerait de nos malheurs le plus grand profit. La première sut s'y prendre de manière à ce que tous les avantages lui restèrent, et le diplo-

mate, qui la représentait à Bruxelles, a rempli sa mission d'une manière digne de la cause à laquelle il devait donner ses soins. Nous ne le suivrons pas dans les chemins tortueux par lesquels il est arrivé à son but; il nous suffira d'établir comme un fait incontestable, qu'il a eu le talent de se mettre dans le secret de tous les partis, paraissant favorable à chacun et les jouant tous, sauf le sien.

Il fut parfaitement (*et beaucoup trop*) instruit des voeux et des projets que formaient les nombreux amis de la dynastie à qui notre pays est redevable de tant de bienfaits, il parut les écouter avec beaucoup d'attention et affecta du dévouement, non pour le Roi, *dont les droits lui paraissaient devoir être irrévocablement écartés*; mais pour le Prince d'Orange, dont il faignit désirer l'avènement au trône de la Belgique. Cependant, quand les amis de la bonne cause parurent se résigner à suivre l'idée du diplomate, sauf à la rectifier en tems et lieux, ainsi que S. A. R. n'aurait pas manqué de le désirer, il changea subitement de langage et prétendit: *que le Prince avait tout gâté en quittant Londres pour retourner à la Haye*. Nos amis ne partageant nullement cette opinion et se montrant au contraire déterminés à réaliser l'idée dont nous venons de parler, les choses changèrent tout à coup de face et, à jours et heures don-

nés, éclatèrent en Mars 1831, dans toutes les principales villes les scènes de dévastations et de pillage dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent.

De ce qu'une réunion de scélérats, inspirée et aidée par les dépositaires du pouvoir (du moins tout porte à croire à leur complicité) eut réussi à faire fondre à l'improviste, par des troupes de bandits salariés, sur les habitations d'un certain nombre d'honorables citoyens et à les faire dévaster et piller, le noble diplomate Anglais, s'empressa de conclure, que la cause des Nassau était irrévocablement perdue en Belgique et, lorsque les esprits étaient encore profondément émus de ces affreux événemens que, comme on le pense bien, il déplora plus que personne, il se hâta de les rassurer par l'annonce d'une nouvelle combinaison propre à rendre enfin au pays la paix et le bonheur. Ce fut le Prince Anglo-Saxon qu'il s'agissait de solliciter de devenir le sauveur de la pauvre Belgique.

Cette combinaison, disait le noble Lord à un de nos amis, n'était pas le fait du Cabinet de St. James; mais bien de celui du Palais-Royal; que du reste sa réussite était fort incertaine et que dans tous les cas les choses s'arrangeraient à la satisfaction de la maison de Nassau. — Or les événemens ont prouvé la sincérité des assurances du diplomate.

Du moment où l'on crut les nombreux adhérens de l'ordre légal assez désorientés pour quelque tems par les scènes de Mars, la politique anglaise se développa rapidement. Les personnes, qui en avaient suivi attentivement la marche jusqu'alors et qui connaissaient Léopold comme très disposé à ceindre le diadème, ne formèrent aucun doute sur la réalisation de la combinaison Saxe-Cobourg. D'ailleurs toutes les issues, sauf celle qui aboutissait à ce Prince, avaient été fermées au Congrès: aussi, pour échapper à la nécessité de se soumettre au protocole du 20 Janvier, et pour se créer un nouveau point d'appui, cette assemblée s'empressa-t-elle de nommer le candidat de l'Angleterre, laquelle à son tour se hâta de le faire doter des 18 articles et le poussa avec une scandaleuse précipitation sur le continent, dès que la dot fut agréée par le pouvoir insurrectionnel Belge.

Le premier ministre d'Angleterre a soutenu en plein Parlement, que le Gouvernement anglais n'a exercé aucune influence dans les affaires de la Belgique.

Nous ne savons ce que le noble comte entend par *influence*, mais il nous paraît que c'en était déjà exercer une bien grande, que de prêter un appui des plus formels au principe de non-intervention établi par la France, principe qui n'était, nous le répétons, qu'une sauve garde

que l'on a voulu donner à la révolte Belge et à celles qui naitraient à son exemple.

Si nous ignorons le rôle que le plénipotentiaire Anglais a joué dans le sein de la Conférence, nous pouvons du moins invoquer le témoignage des faits qui sont là, pour attester, qu'en définitif l'Angleterre a seule profité de nos malheurs; mais en jugeant ce rôle d'après celui du diplomate Anglais à Bruxelles, il n'a pu être que très actif, car ce dernier, quoiqu'ait dit le noble Comte, son beau frère, s'est mêlé de tout et a, par une adresse qui lui est propre, dirigé les événemens dans le sens de l'intérêt britannique. Ce fut ainsi qu'il laissa ignorer à la Conférence les véritables dispositions de la partie la plus nombreuse et la plus importante du peuple Belge envers la dynastie des Nassau et son horreur pour la révolte et ses chefs; qu'il s'abstint de faire parvenir aux plénipotentiaires à Londres des pétitions qui leur étaient destinées et qui avaient pour objet de faire maintenir les droits de cette même dynastie, et qu'enfin il fit passer dans l'opinion de la Conférence les clameurs des ligueurs et les vociférations d'une vile populace soldée par eux, comme l'expression des sentimens de toute la population de nos provinces.

En nous imposant, par discrétion, le silence sur quelques particularités, propres à caractéri-

ser la marche suivie par l'agent anglais, nous ne devons pas omettre de faire mention de l'es-pèce d'intimité qui s'était établie entre le noble diplomate et quelques sommités de la révolte, parmi lesquelles figuraient les êtres les plus mé-prisables que nos provinces renferment.

Ce fut à ces sources impures qu'il puisa prin-cipalement ses renseignemens sur l'opinion et l'état du pays et les transmit à Londres pour servir de guides à la Conférence.

C'est donc la politique Anglaise, que l'on peut accuser avec justice d'être la cause principale de la consistance, qu'à prise la révolte de nos provinces et des graves inconveniens, ainsi que des dangers qu'elle a entraînés et pourra entraî-ner encore pour les autres pays. C'est par conséquent à l'Angleterre que l'Europe doit prin-cipalement demander compte (et puisse-t-elle le faire bientôt) des flots de sang que l'exemple de cette révolte a fait couler dans quelques états, des sommes immenses que les attaques dirigées contre le principe d'ordre et les moyens de dé-fendre ont absorbées et absorbent encore, ainsi que de toutes les misères qui sont résultées pour les peuples de cet état général de perturbation.

Nous disons, que c'est principalement à l'An-gleterre que l'Europe est en droit de demander ce compte, parce que si elle ne se fut pas al-liée à la France pour faire prévaloir la cause

révolutionnaire dans d'autres pays, et d'abord chez-nous, jamais cette Puissance n'aurait osé soutenir, elle seule, contre l'Europe le principe anti-social de non-intervention; dès lors le traité, par lequel le Royaume des Pays-Bas avait été créé, eut été maintenu et l'exemple de la Belgique n'aurait pas été suivi pour leur irréparable malheur par d'autres nations.

Le précédent établi en Belgique portera sans doute ses fruits pour l'Angleterre en Irlande, et les Puissances auront probablement bien tôt une nouvelle réunion de diplomates à former pour prononcer l'indépendance d'un pays, qui est habitée par une nation, qui ne forme pas une pièce de marqueterie comme le nôtre, par la diversité de ses populations. L'avocat, qui travaille avec tant d'activité à l'insurrection Irlandaise, trouvera dans la conduite de son Gouvernement à notre égard toutes les raisons désirables pour justifier le bouleversement qu'il médite, et nous avouons franchement, qu'il faut que nous abhorriions tout ce qu'on appelle révolte, comme nous le faisons, pour ne pas lui souhaiter du succès.

CHAPITRE V.

*Reflexions sur la marche suivie par la
Conférence.*

Lorsque S. M. le Roi des Pays-Bas pria ses alliés d'intervenir dans les affaires intérieures de son Royaume, sa démarche ne pouvait avoir pour objet que le rétablissement de l'ordre légal dans nos provinces et le maintien des traités par lesquels le Royaume fut établi. Il semble donc que c'était d'après ces bases que les plénipotentiaires réunis en Conférence à Londres devaient procéder, et que, si par malheur les délégués de l'une, ou de l'autre Puissance étaient munis d'instructions qui blessassent les droits d'un Souverain allié et violassent les traités, il n'y avait nul motif valable pour les autres de ne pas s'y opposer : il était au contraire de la plus haute importance d'arrêter, à tout prix, dès sa naissance, un système qui menaçait ouvertement la société Européenne d'une entière désorganisation. Il importait surtout de le repousser ce principe de non-intervention, oeuvre de la propagande de France, sur lequel nous avons déjà eu plus d'une occasion de nous expliquer et qui, comme nous l'avons déjà démontré, n'est